



Avis publics

Tous les avis publics de la Ville de La Tuque peuvent être consultés au www.latuque.ca ou sur le babillard de l'hôtel de ville.

VOTRE MUNICIPALITÉ VOUS INFORME



INFO-TRAVAUX

Remerciements et travaux à venir

Nous vous remercions de votre patience pendant les travaux de pavage qui ont eu lieu en juin. Ce type de travaux causent toujours beaucoup d'insatisfaction, mais ils sont nécessaires pour assurer la longévité de nos infrastructures. En juillet, un autre gros chantier débutera sur la rue Castelnau, entre les rues Neault et Paquin, pour la réfection des réseaux d'égout et d'aqueduc. La Ville est aussi actuellement en appel d'offres pour la construction du nouveau bâtiment de transbordement à l'écocentre. Finalement, les nouveaux garde-corps de la tour du parc des Chutes sont actuellement en fabrication. L'entrepreneur prévoit terminer les travaux au plus tard le 15 août. Visitez régulièrement notre site Web au latuque.ca et notre page Facebook pour ne rien manquer de nos actualités municipales.



SÉCURITÉ INCENDIE

Formulaire d'auto-évaluation

Comme le territoire de La Tuque est très grand, nos pompiers préventionnistes ont créé des formulaires d'auto-évaluation pour la maison et pour le chalet qui permettent aux propriétaires de s'assurer que leur famille est en sécurité, tout en transmettant certaines données au service incendie qui permettent de garder leur dossier à jour. Ces nouveaux formulaires sont disponibles sur le site Web de la municipalité.



ENVIRONNEMENT

Avis important pour la collecte

N'achetez pas de bacs roulants en magasin, car ils ne seront pas vidés. Seuls les bacs officiels portant le logo de la municipalité sont vidés lors de nos collectes hebdomadaires.

Vous déménagez?

N'oubliez pas d'apporter directement à l'écocentre les meubles ou autres objets que vous ne voulez plus ou encore mieux, de les apporter à la Coop ETC pour qu'ils soient revalorisés s'ils sont en bon état. De plus, n'apportez pas vos bacs roulants, ils appartiennent à la municipalité et doivent demeurer à l'adresse où ils ont été livrés. N'oubliez pas de mettre à jour votre profil dans notre Service d'alertes municipales pour être informés s'il y a un avis d'ébullition ou des travaux à votre nouvelle adresse.



COMMUNICATIONS

Congé de la Fête du Canada

Nos bureaux municipaux seront fermés le mardi 1^{er} juillet pour la Fête du Canada. Prenez note que l'écocentre sera également fermé cette journée-là. En cette période de l'année, l'hôtel de ville est ouvert selon l'horaire estival, soit du lundi au jeudi de 7 h 45 à 12 h et de 13 h à 16 h 30, ainsi que le vendredi de 8 h à midi.

Nouvelle stratégie pour les végétaux au centre-ville

Vous verrez cet été plusieurs changements intéressants au centre-ville, dont un qui vous paraîtra un peu surprenant au départ, soit celui du choix des végétaux pour ajouter de la verdure et des couleurs. La Ville change ses façons de faire et nous allons utiliser moins de fleurs annuelles et plus de plantes vivaces qui prennent plus de temps à fleurir, mais qui pourront être récupérées d'une année à l'autre. De plus, ce sont de jeunes employés étudiants qui en feront l'entretien. Pour en savoir plus sur ce beau projet pilote, consultez la nouvelle à la Une publiée sur le site Web de la municipalité à ce sujet.



URBANISME

Demande de permis en ligne

Vous pouvez maintenant faire votre demande de permis en ligne, directement sur le site Web de la municipalité, ce qui vous permet de sauver du temps et de le faire au moment de la journée qui vous convient le mieux. Assurez-vous de compléter votre demande bien avant le début de vos travaux, car vous devez avoir votre permis en main dès le début du chantier. Assurez-vous aussi de l'afficher à un endroit visible de la rue pour que nos inspecteurs puissent le voir facilement.

Ventes de garage

Elles seront autorisées les 12 et 13 juillet. Nous vous rappelons qu'il est interdit de mettre des affiches pour annoncer votre vente de garage partout en ville, sauf sur votre propre terrain. Consultez le calendrier des événements sur notre site Web pour voir les adresses des endroits à visiter. Si vous voulez ajouter votre vente de garage à cette liste, contactez Info-service par courriel ou par téléphone.



LOISIRS & CULTURE

Ouverture : piscine Saint-Eugène

La piscine extérieure du parc Saint-Eugène est maintenant ouverte pour la saison estivale. Vous trouverez les heures d'ouverture sur le site Web de la municipalité. Certaines plages horaires dans la journée sont réservées aux enfants du camp de jour et aux enfants des CPE. La piscine est ouverte tous les jours, sauf en de rares exceptions, mais elle sera fermée du 13 au 16 juillet, ainsi que le 29 juillet, par manque de personnel.



CONSEIL MUNICIPAL

Résumé des assemblées publiques du 17 juin 2025

N.B. Les assemblées publiques du conseil d'agglomération et du conseil municipal de La Tuque peuvent être visionnées en différé sur notre page YouTube La Tuque Ville dans la section En direct.

- Le maire Luc Martel a fait le point sur deux sujets importants : les demandes faites à Hydro-Québec pour des redevances dont la correspondance envoyée par le maire a débouché sur une rencontre prévue à la mi-juillet, ainsi que la crise forestière que traverse la région, qui nécessite plusieurs interventions auprès du gouvernement du Québec. Le maire a sollicité une rencontre avec le Premier ministre François Legault.
- Le rapport financier 2024 de la Ville de La Tuque a été adopté par le conseil d'agglomération. La présentation de l'assemblée publique et le rapport financier sont disponibles sur le site Web de la municipalité. Les élus ont également adopté les rapports annuels d'activité du Fonds Région et ruralité pour les volets 2, 3 et 4 qui sont eux aussi disponibles au latuque.ca.
- Un nouveau projet de Pow Wow pour les jeunes a été accepté dans le cadre du budget jeunesse. Quelques projets de rénovations de bâtiments commerciaux au centre-ville ont également été acceptés par le conseil. Les élus ont adopté le rapport des projets qui recevront une aide financière dans le cadre du Programme d'aménagement durable des forêts (PADF).
- Le conseil municipal a poursuivi les démarches pour l'adoption d'un règlement de contrôle intérimaire qui touche le secteur de La Croche en raison des nouvelles règles à appliquer en zone inondable. Les gens qui habitent à La Croche sont invités à une rencontre d'information publique à ce sujet qui aura lieu le mardi 2 juillet.

